



A.E.E.M.A. infos

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT AUX ENFANTS MALADES EN ARIÈGE

Numéro 49

Janvier 2016

Siège Social
Pl. de l'Hôtel de Ville
09340 VERNIOLLE

tel : 05 61 69 33 70
aeema@wanadoo.fr
www.aeema.com

Permanences
Les mardis et jeudis
(hors vacances scol.)
de 9h30 à 11h30
ou sur rendez-vous

Président
Bruno ANEL
05 61 05 22 60

Vice-présidente
Jacqueline
PAGLIARINO-
FREYCHE
05 61 67 42 38

**Responsables
de secteur**

Arize/Lèze/
Saverdun/Verdaich
Michel SUBRA
05 61 69 67 90
Anne-Marie QUÉMARD
05 61 08 28 72
Lucette COURET
05 61 60 32 44

Foix/Tarascon/
Ax-les-Thermes
Colette FRANCO
06 85 27 55 77
Jean-François SUTRA
05 61 65 29 16

Pamiers/Mirepoix
Raymond LLORENS
05 61 67 45 91
Gisèle PONS
05 61 69 28 65
Jacques ROUGÉ
05 61 01 49 95

Saint-Girons
(en attente)

ÉDITO

RÉSERVE CITOYENNE

Au départ, c'était une bonne idée. Après les événements dramatiques de janvier 2015, la ministre de l'Éducation Nationale avait décidé de mobiliser des citoyens volontaires pour venir dialoguer avec les jeunes dans les écoles, collèges et lycées. Un peu plus de 5000 personnes ont donné leur accord : avocats, journalistes, universitaires, policiers, militaires en activité ou en retraite se sont portés volontaires. Le plus jeune est un étudiant de 18 ans, le plus âgé est le sociologue Edgar Morin, 89 ans. Tous étaient disponibles pour venir parler de la liberté d'expression, du respect d'autrui, de l'égalité des chances, du racisme, de la laïcité ou d'autres sujets ayant trait à la citoyenneté.

Malheureusement, à peine dix pour cent d'entre eux ont été sollicités au cours de l'année 2015. Pas assez de temps, plaide en substance le représentant du principal syndicat des chefs d'établissement. Il est difficile de lui donner tort : de la santé au développement durable en passant par le code de la route, les professeurs sont sollicités pour sensibiliser les élèves sur un grand nombre de thèmes. Et il faut aussi...enseigner ! Or les années scolaires ne comptent que 36 semaines.

Il a fallu la tuerie de Charlie Hebdo, et sans doute aussi les réticences de certains élèves pour observer la minute de silence qui leur était demandée en mémoire des victimes, pour que naisse cette idée de mobilisation citoyenne. Curieusement, on n'y a jamais pensé, ou peu, lors-

qu'il s'agit d'une réalité tout aussi urgente mais qui ne fait pas la une de l'actualité parce qu'elle s'inscrit dans le quotidien : je veux parler ici des enfants malades qui ne sont pas en mesure de suivre leur scolarité dans un établissement scolaire parce qu'ils sont immobilisés chez eux ou en milieu hospitalier : ils sont plus d'une vingtaine de milliers dans ce cas en France. Les pouvoirs publics ne sont certes pas indifférents à leur sort : ils détachent chaque année quelques centaines d'enseignants dans les hôpitaux ou l'enseignement à distance. Mais cela reste insuffisant pour couvrir les besoins sur tout le territoire.

Chaque année, des enseignants quittent leur établissement pour une retraite « bien méritée » selon la formule convenue. Certains sont soulagés, d'autres ont un pincement au cœur en recevant l'arrêté qui les « radie des cadres » ou la première fiche de paye qui les mentionne comme « pensionnés de l'État ».

Ici ou là, on évoque l'idée d'une « garde nationale » composée de retraités de la police ou de l'armée pour renforcer la sécurité. Pourquoi pas une « réserve enseignante » composée de jeunes retraités volontaires pour aller à la rencontre d'élèves à leur domicile, non pour pallier aux carences citoyennes mais pour leur dispenser les enseignements de base auxquels ils ont droit malgré leur handicap ? Voilà une idée à creuser.

*Bruno ANEL
Principal honoraire
Président de l'AEEMA*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEEMA

10 DÉCEMBRE 2015

Adhérents : présents : 22 ; Procurations : 12

Invités présents : Mme Emmanuelle Sudre, directrice CIO Foix

Mme Anne-Laure Bouart, conseillère pédagogique ASH

Mme Claude Dejean, vice-présidente

Ligue de l'Enseignement

Mme Nadine Pons, infirmière Lycée

Gabriel Fauré

Invités excusés :

M. le Sous-préfet de Pamiers

M. le Maire de Pamiers

Mme Fr. Massat, députée

M. Alain Fauré, député

Mme la Directrice CPAM-09

Dr Sylvie Malagoli, médecin scolaire

Mme Dominique Faure, infirmière IA

Mme Pereira, SAPAD

Mme la Proviseur Lycée pro François

Camel

Mme la Proviseur Lycée pro Aristide

Bergès



La tête « pensante » de l'AEEMA ... dans la bonne humeur !

Rapport moral et d'activité

Nos élèves

Le Président, Bruno ANEL, constate que, par rapport aux buts premiers de l'AEEMA - enseignement aux enfants en rupture de scolarité pour cause de maladie ou accident - l'action de l'association évolue toujours vers des interventions plus longues et plus complexes. En effet, sur l'année 2014-15, handicaps psychiques et souffrances psychologiques représentent plus de la moitié des cas d'interventions.

Au cours de cette année, l'AEEMA a pris en charge 19 élèves (6 dossiers de plus ont été instruits sans aboutir, pour différentes raisons indépendantes de l'association).

Quelques éléments d'analyse :

- 5 de ces élèves pour des souffrances psychiques et 6 pour Troubles du Développement. Les 8 autres pour cause de maladie, accident ou intervention chirurgicale.
- La majeure partie (9) provient du collège
- 4 ont étudié avec le CNED
- 1 jeune est inscrit à l'AEEMA pour la 2^{ème}

année consécutive, 1 autre pour la 3^{ème} année

Au sujet du CNED, il est à noter que, pour les jeunes de plus de 16 ans, la gratuité n'est accordée que si l'élève est inscrit à la MDPSH (Maison Départementale des Personnes en Situation de Handicap), sous le prétexte que la scolarité n'est plus obligatoire pour eux. Or cette reconnaissance n'est pas évidente dans bien des cas de longues maladies.

L'ensemble a mobilisé 31 intervenants pour 555 heures d'enseignement et 5853 km. Il n'y a pas eu cette année d'équipe mixte avec le SAPAD. Le temps de gestion administrative est estimé à 500 heures.

Quelques structures d'accueil de l'Éducation Nationale

Envers les enfants et les jeunes en grande difficulté, les moyens mis à disposition par l'Éducation Nationale sont limités. Même si les classes relais existent toujours, ainsi que les SEGPA et les EREA, beaucoup de

jeunes n'ont de place nulle part.

Afin de faire le point sur ce sujet, l'AEEMA a rencontré l'Inspecteur ASH, M. DE LA CRUZ (lire ci-dessous).

Les adhérents de l'AEEMA

Le renouvellement des adhérents est trop faible. Nos enseignants vieillissants ont moins d'énergie et, de surcroît, peuvent avoir parfois du mal à se retrouver dans les nouveaux programmes ou les nouvelles façons de les aborder.

Une nouvelle campagne de recrutement est lancée par voie d'affiches et d'annonces dans la presse.

Bilan financier

Le total des charges est de 39 683 euros,

le total des produits de 41 706 euros. D'où un excédent de 2 023 euros. Les volets les plus importants concernent les « contributions volontaires » (sans déplacement d'argent) constituées essentiellement de mise à disposition de locaux par la commune de Verniolle et de l'estimation des heures d'enseignement. Les subventions (CAF, Département, Communes) s'élèvent à 5 089 euros

Le budget prévisionnel se monte à 43 123 euros.

Le rapport moral et d'activité, ainsi que le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

L'AG est suivie de l'intervention de M. Jean-Louis MAZZONETTO, Principal du collège du Sabarthès de Tarascon (lire en p.4 et 5).

ENTREVUE AVEC M. DE LA CRUZ, INSPECTEUR ASH

Le 13 novembre dernier, l'inspecteur ASH, M. DE LA CRUZ - en poste depuis l'an dernier - a reçu l'AEEMA qui lui a présenté l'association et exposé ses problèmes.

L'Inspecteur a admis en premier lieu que l'Inspection Académique n'a pas connaissance de tous les jeunes déscolarisés et que, d'autre part, la scolarité des enfants handicapés ou en grande difficulté comportementale n'est pas totalement satisfaisante.

Il déplore que les enfants fréquentant l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) de La Tour du Crieu ne soient pas pris en charge jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, ce qui entraîne des difficultés d'orientation pour ces jeunes. Proposer plus de temps partagé en école ordinaire favoriserait leur insertion future.

L'inspecteur précise également que les IME (Instituts Médico-Educatifs), bien que pourvus d'enseignants (2 à Lérans par exemple), n'assurent pas une scolarité « classique » aux enfants, contrairement d'ailleurs à ce qu'en attendent souvent les parents, ce qui crée des ambiguïtés.

Cependant, dans de nombreux cas et malgré les efforts fournis pour assurer aux enfants une prise en charge efficace, tout peut être remis en question du fait du manque de stabilité de la famille (déménagement, bouleversement dans le milieu familial ...).

Une bonne nouvelle : Les enfants pourraient dans un proche avenir être pris en charge dès la Maternelle ; une structure devrait être mise en place sur Pamiers.

En conclusion, M. De La Cruz souhaite qu'une concertation entre l'AEEMA et le SAPAD soit organisée dans l'année.

Gisèle PONS

INTERVENTION DE M. JEAN-LOUIS MAZZONETTO PRINCIPAL DU COLLÈGE DU SABARTHÈS DE TARASCON

L'AEEMA a invité M. Mazzonetto à son Assemblée Générale pour nous parler du Collège. Voici un compte rendu de son intervention.



La population

Les collèges ont évolué depuis quinze ans. Celui de Tarascon abrite 400 élèves dont 26 en situation de handicap (reconnus par la MDPH - Maison du Handicap). En plus des 480 heures de cours dispensés par semaine, 200 heures sont assurées par des AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) auprès d'une dizaine d'enfants en grande difficulté. 15% des enfants entrent en collège avec un an de retard. En revanche, 15 à 20 % sont plus brillants qu'autrefois. Il y a les « moyens » qu'on oublie et ceux que l'on remarque parce qu'ils sont « perdus ». Le nouveau cycle 3 - cycle de consolidation CM1/CM2/6^{ème} - devrait faciliter l'accès au second degré.

Les situations de handicap

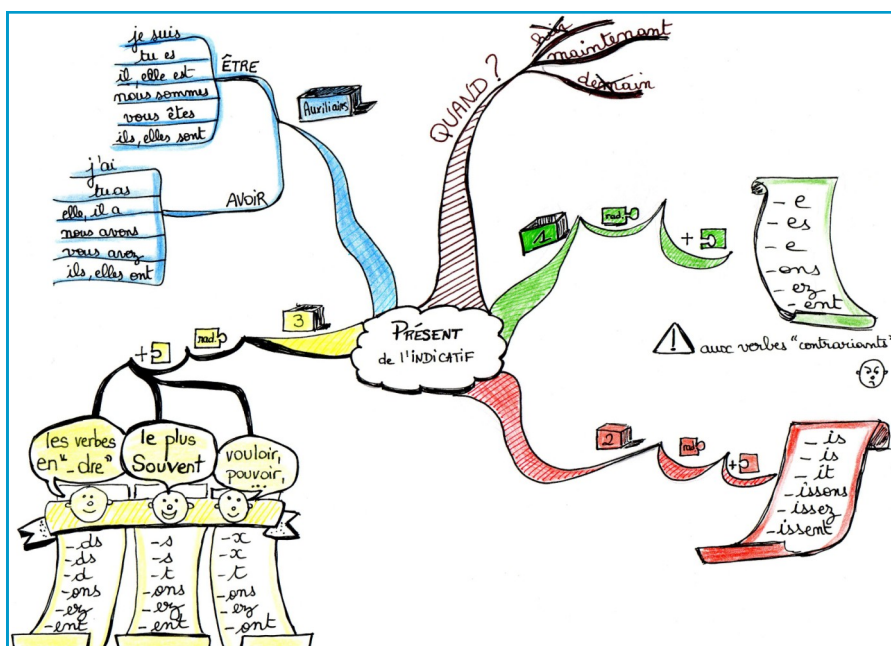
L'Inspection Académique a instauré un travail de réflexion sur l'absentéisme avec quelques chefs d'établissement (dont Tarascon), visant en particulier les enfants en situation de handicap :

troubles spécifiques du langage et autres « dysfonctionnements », pathologies reconnues chroniques, etc. ; et les enfants précoces, ces derniers étant très inadaptés au système scolaire.

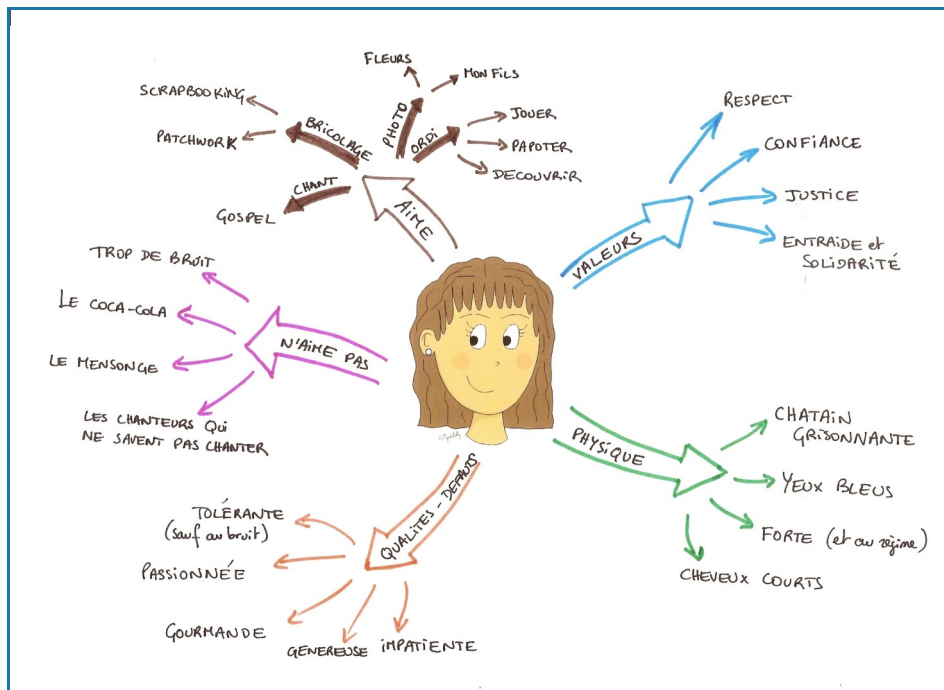
Au collège Sabarthès, environ 19 % des élèves souffrent de ces particularités. Ils ne sont plus considérés comme « nuls », les équipes éducatives sont très aidantes : 4 Assistants d'éducation dispensent 400 heures par an et quelques professeurs assurent une aide bénévole. La vingtaine de décrocheurs potentiels sont particulièrement surveillés. En 6^{ème} certains enfants bénéficient d'une aide personnalisée grâce au co-enseignement (deux enseignants). En cas d'échec un jeune peut être orienté vers l'enseignement adapté : EREA (1) ou ULIS (2).

Les moyens

Ainsi le visage de l'établissement change, il compte davantage d'enfants en grande difficulté, mais plus de moyens mis en place. Le cap fut pris très tôt en Ariège. Et actuellement le département bénéficie d'une grande vigilance de l'Inspecteur d'Académie ASH.



En définitive, on note moins d'élèves en décrochage scolaire. Il est bien connu qu'il existe une forte corrélation entre la réussite au Brevet et la situation socioprofessionnelle des parents. La réforme voulait gommer ce dommage mais elle a été mal perçue. Il reste l'attribution de bourses au mérite envers les jeunes qui ont obtenu la mention B ou TB à l'examen.



Les phobies scolaires

Causes : inadaptation au système scolaire, semi-décrochage, harcèlement, famille erratique, problèmes liés au transport en bus, etc. On ne sait pas remettre sur les rails les enfants qui en sont victimes. Chaque cas est particulier.

Relations Collège-AEEMA

Quelle aide, quelles informations pédagogiques peuvent recevoir les enseignants de l'AEEMA auprès du collège?

Tout d'abord il est conseillé de rencontrer le CPE et le Professeur principal de la classe ou le coordonnateur de l'ULIS.

Ensuite utiliser « l'espace numérique de travail », chaque élève ayant accès par un code personnel au cahier de texte, code que l'on peut demander à la famille. Si la famille ne possède pas d'ordinateur, l'intervenant AEEMA peut accomplir la démarche au collège où il pourra, de plus, profiter de l'espace de documentation du CDI ; sur son site on peut par exemple y trouver des jeux éducatifs.

Autres outils : les cartes mentales ou heuristiques (3), qui transforment le linéaire en schéma, sont utilisées par les enseignants de l'établissement.

En conclusion, M. Mazzonetto évoque la dé-

marche de l'Education Nationale qui consiste en éducation à la civilité et à la citoyenneté dans l'esprit républicain.

Parallèlement, il témoigne de l'ouverture des enseignants à l'empathie et la bienveillance envers les enfants qui leur sont confiés. On ne peut en douter en ce qui concerne au moins le collège du Sabarthès de Tarascon ...

Notes :

1) **Etablissements régionaux d'enseignement adapté.** Etablissements publics locaux d'enseignement dont la mission est de prendre en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale, ou présentant un handicap.

2) **Unités localisées pour l'inclusion scolaire :** ULIS-école, ULIS-collège, ULIS-lycée. Elles permettent la scolarisation dans le premier et le second degré d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles compatibles des fonctions cognitives ou mentales. Ces dispositifs permettent la mise en œuvre des PPS (projets personnalisés de scolarisation).

3) **La carte heuristique ou carte mentale (mind map :** carte d'organisation des idées) est un outil d'usage personnel ou collectif, utile à la prise de notes, la recherche d'idées, l'élaboration d'un plan, l'apprentissage, la révision, la mémorisation, l'oral, la valorisation des idées ou d'une présentation (voir les 2 exemples en image).

A CARREFOUR MARKET de LAVELANET

Nouvelle campagne en faveur des enfants malades



C'est un chèque de 1 112 euros que Mme Sophie Bauchart, directrice du magasin, a remis à Jacques Rougé pour l'AEEMA. Le montant du chèque correspond au bénéfice d'une tombola organisée auprès des clients. « Nous aidons au mieux et travaillons en partenariat avec toutes les associations caritatives locales. Le recrutement de personnes en situation de handicap est aussi l'une de nos priorités. Trois de nos collaborateurs sont dans ce cas et nous sommes fiers de les avoir dans notre équipe » a déclaré Mme Bauchart (extrait de l'interview de *La Dépêche du Midi*).

Au nom des jeunes dont elle a la charge, l'AEEMA remercie chaleureusement la direction et toute l'équipe du Carrefour de Lavelanet.

BILAN DES INSCRIPTIONS **du 1er trimestre 2015-16**

10 élèves ont été pris en charge

Secteur Saverdun : 2

Secteur Pamiers : 4

Secteur Foix : 3

Secteur St-Girons : 1

ASSURANCE

En cas d'accident lors de vos déplacements pour l'AEEMA appelez la MAIF au 05 61 05 07 60
N° sociétaire AEEMA : 21538965
► Prévenir le secrétariat de l'association

BIENVENUE

A UNE NOUVELLE ADHÉRENTE !

Christine LEGENDRE
professeur R. de philo
Secteur Arize/Lèze

